

l'édito

Nous évoquons régulièrement la notion de biodiversité, mais que signifie-t-elle précisément ? Le sujet est complexe...

Tout d'abord la biodiversité d'un territoire s'évalue par la variété de ses espèces : plus celles-ci sont nombreuses, plus l'environnement est de qualité. Les naturalistes complètent cette approche avec la diversité des écosystèmes, des processus écologiques ainsi que la diversité des gènes. Sans verser dans une approche trop scientifique, on identifie trois fonctions essentielles de la biodiversité :

- la fonction patrimoniale qui qualifie un paysage, avec la présence d'espèces emblématiques comme le grand tétras, le cerf ou les orchidées etc.

- la fonction agronomique avec : la résistance aux maladies, aux ravageurs ou aux stress hydriques, la qualité des fourrages, la pollinisation, la présence d'abris pour les oiseaux etc.

- la fonction écologique avec la complexité des chaînes alimentaires, des grands cycles comme celui de l'eau, de l'azote, du carbone, etc.

Parmi ces éléments il est possible de choisir des indicateurs qui permettent de réaliser, à un temps donné, un état des lieux de la biodiversité d'un territoire.

Fin juin, la LPO livrera son diagnostic sur l'état de la biodiversité des communes de Breitenbach et de Saint Martin. Ce diagnostic permettra aux élus et aux citoyens de définir des objectifs et de construire un plan d'actions : c'est un aspect essentiel de notre projet Trame Verte et Bleue...

Les Maires : Dominique HERRMANN, Jean-Pierre PIELA, Michel GEWINNER, Bernard WOLFF, Raymond WIRTH

la Lettre d'Information Trame Verte et Bleue

Contact

Contact & Abonnement :

Gaëlle Imbert
Chargée de mission TVB

E-mail : imbert.TVB@outlook.fr
Tél.: 07 85 91 42 36

Mairie de Breitenbach
4 Place de l'Eglise - 67220
BREITENBACH



Agenda

Planification de l'opération Arbres fruitiers/Nichoirs

La Trame Verte et Bleue finance l'achat d'arbres fruitiers et de nichoirs pour les particuliers : **20% reste à leur charge !**

Août : Distribution des bulletins de commande dans les boîtes aux lettres avec une liste d'arbres typiques de la région (*sélectionnés par un groupe d'arboriculteurs du territoire*).

Septembre : Commande des arbres fruitiers à la pépinière : *tous les bons de commande devront être rendus en mairie avant cette date (reprécisée dans les bons de commande)*.

Début Novembre (ou courant février en fonction des disponibilités de la pépinière) : distribution des arbres fruitiers aux particuliers. La signature d'une charte d'engagement vous sera demandée.

La commande des nichoirs s'effectuera en même temps que celle des fruitiers, la date de livraison n'est pas encore fixée, il est possible qu'elle soit en décalé des arbres fruitiers (en fonction du fournisseur).

Pour **les actions mares et haies**, la plantation ou les travaux s'effectuent en automne. Toute personne intéressée peut contacter l'animatrice afin de bénéficier d'un rendez-vous et d'une analyse de faisabilité. C'est au cas par cas et modulable en fonction des projets alors n'hésitez pas à la contacter !

Pour suivre les derniers événements en direct abonnez-vous :

<https://www.facebook.com/tvbautourduchampdufe/>

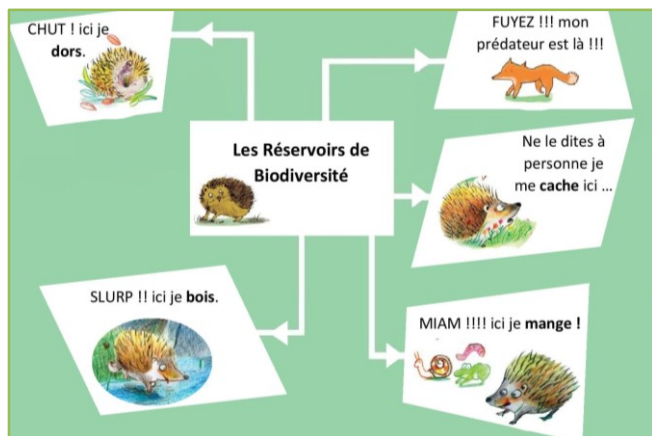
Le Dossier du mois

La Trame Verte et Bleue permet grâce à ses actions d'identifier et de protéger les **réservoirs de biodiversité** mais aussi de créer et de préserver des **corridors écologiques**, tous deux indispensables au cycle de vie de la faune et de la flore. Toutes les actions en faveur de ces réservoirs et corridors permettront à la Trame Verte et Bleue d'assurer la bonne circulation des espèces entre les milieux naturels, autrement dit une bonne continuité écologique.

Tout comme l'Homme, le bon déroulement du cycle de vie des espèces animales ou végétales, aquatiques ou terrestres, nécessite la présence de différents éléments : un lieu de vie et/ou de développement, un lieu de repos, un garde-manger, un lieu de reproduction, un abri etc.

Ces éléments bien qu'indispensables à la vie des espèces ne sont pas forcément situés à proximité les uns des autres. En fonction de leurs besoins les espèces sont obligées de se déplacer entre les différents milieux naturels.

Ces milieux sont appelés : **les réservoirs de biodiversité**.



Les réservoirs de Biodiversité indispensables à une espèce : illustrations tirées du dossier pédagogique-les corridors biologiques du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

Les Réservoirs de Biodiversité

Les réservoirs de Biodiversités sont des milieux naturels préservés dans lesquels les espèces sont nombreuses car elles y trouvent les éléments indispensables à leurs cycles de vie (nourriture, abris, eau, etc.).

Ils peuvent être terrestres (prairies, forêts, jardin etc.) mais également aquatiques (cours d'eau, mares, zones humides etc.).

Afin d'assurer la présence et la diversité des espèces animales et végétales, la sauvegarde des réservoirs de biodiversité est indispensable. De même afin de relier ces réservoirs entre eux la présence de liens est essentielle : ces liens sont appelés **les corridors biologiques**.

Les Corridors biologiques

Les corridors biologiques sont les « chemins » naturels qui vont permettre de relier les différents réservoirs de biodiversité entre eux.

Ces corridors peuvent être terrestres, ce sont alors des éléments comme des :

- Haies
- Arbres
- Buissons
- Murs en pierres sèches
- Herbes hautes.
- Etc.

Les corridors peuvent également être aquatiques :

- Mares
- Rivières
- Flaques d'eau
- Zones humides



Image tiré de la brochure Feu vert pour les corridors biologiques édité dans le cadre du projet INTERREG IIIA France/Suisse « Les corridors biologiques : pourquoi et comment les prendre en compte » visible sur le site du centre de ressource Trame Verte et Bleue : <http://www.trameverteetbleue.fr/documentation/referenc-es-bibliographiques/feu-vert-pour-corridors-biologiques>

Sans les corridors biologiques, qu'ils soient aquatiques ou terrestres, les espèces animales et végétales ne pourraient se déplacer de réservoir de biodiversité en réservoir et donc accomplir leur cycle de vie : les espèces disparaîtraient alors de manière importante.

Les corridors tout comme les réservoirs de biodiversité doivent être préservés mais surtout variés afin d'offrir une possibilité de passage au plus grand nombre d'espèces possible. Un seul chemin n'est pas forcément la solution car il oblige les proies et les prédateurs à passer par le même endroit ce qui peut augmenter la compétition entre espèces. Afin d'offrir une continuité écologique optimale il est préférable d'opter pour l'intégration d'une hétérogénéité d'éléments naturels sur le territoire.

Dans la Trame Verte et Bleue il est prévu de reconstituer/préserver/restaurer des réservoirs de biodiversité et des corridors biologiques par des actions :

- A l'échelle individuelle : Par la plantation d'arbres fruitiers et de haies, la création de mares, la disposition de nichoirs et d'hôtels à insectes etc. *(Le rôle de ces éléments, pour la faune et la flore, seront présentés dans les prochaines lettres d'informations).*
- A l'échelle communale : Par la mise en place d'un plan de gestion différencié concerté entre communes.

Les jardiniers de votre commune ont décidé de mettre en place un entretien spécifique à chaque type d'espace vert.

	Jardinières fleuries	Jardin de prestige	Parc urbain	Circulation Entrées de villes	Promenade verte	Forêt
Arrosage estival	6 fois par semaine	6 fois par semaine	4 fois par semaine	3 fois par semaine	Si canicule	0
Engrais	Environ 4 fois par an	Environ 3 fois par an	Environ 2 fois par an	Environ 1 fois par an	0	0
Tonte	Néant	Hauteur environ 5cm	Hauteur environ 7cm	Hauteur environ 10cm	Fauchage	Débroussaillage
Taille des arbustes	Néant	Moyenne de 3 fois par an	Moyenne de 2 fois par an	Moyenne de 1 fois par an	Moyenne de 1 fois par an	0
Entretien biodiversité						

Exemple de gestion des espaces verts communaux mis en place par la commune de Notre-Dame de Bondeville dans la Seine-Maritime.

Le Plan de Gestion Communal

Pour trouver tous les éléments indispensables à leur cycle de vie, les espèces se déplacent de réservoir de biodiversité en réservoir via les corridors biologiques qui ne s'arrêtent évidemment pas aux limites communales. Il est donc primordial que les communes harmonisent leurs pratiques de gestion des espaces urbains en faveur de ces déplacements et réservoirs.

Afin de permettre cela un plan de gestion communal à l'échelle des 5 communes du projet est en cours de réalisation avec l'aide de la FREDON Alsace.

L'Interview



Alix D'Audeville

FREDON Alsace

Peux-tu te présenter ?

Je suis conseillère en environnement depuis 2018 à la Fredon Alsace, dont la mission principale est d'assurer la santé du végétal. Ce que j'aime dans mon travail c'est de pouvoir répondre aux besoins des communes en termes de gestion et d'entretien des espaces urbains tout en trouvant des solutions pour préserver la biodiversité. Ce qui demande de la technique, de l'adaptabilité et de l'écoute !

Quel est ton rôle dans la Trame Verte et Bleue ?

Au quotidien, j'accompagne les communes dans la gestion des espaces verts sans utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ceux-ci sont interdits à l'usage dans les communes (depuis le 01/01/17) et chez les particuliers (depuis le 01/01/19) d'après la Loi Labbé et de transition énergétique* dans l'objectif de préserver la qualité de l'eau et la biodiversité.

Cet accompagnement se fait par le biais de plans de gestion différenciée et de formations auprès des élus, des agents et des usagers.

La gestion différenciée c'est le fait que chaque espace est géré en fonction de l'usage et la fréquentation qui en est fait : Un bord de cours d'eau peu fréquenté par le public sera géré de manière plus naturelle (fauche tardive, écopâturage, ...) qu'un parc à usage récréatif par exemple. Cela demande aussi d'accueillir les plantes sauvages qui peuvent pousser entre les pavés et accepter des espaces moins « propres ».

Peux-tu expliquer le plan de gestion communal en cours de création ?

La force de ce plan de gestion c'est qu'il sera construit en concertation avec les 5 communes. La 1ère étape est de faire un état des lieux des pratiques d'entretien et des moyens utilisés.

La deuxième étape est la concertation avec les agents du service technique et les élus des 5 communes. Mutualisation de matériels, échanges et transferts de compétences seront de la partie !

Des préconisations générales de gestion différenciée et des préconisations adaptées à chaque commune seront proposées.

Des formations seront développées en fonction des besoins des agents avec comme thématiques le fleurissement durable ou encore la gestion des fossés ... à suivre !

*.Se référer aux Articles :

- Loi Labbé n° 2014-110 du 6 février 2014
- Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte n° 2015-992 du 17 août 2015

Cela se passe à...

■ Albé

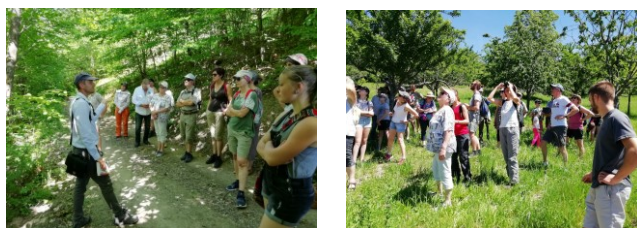
Une réunion publique a eu lieu le 3 juin 2019. Au cours de cette dernière les participants ont découvert la définition et l'intérêt d'une Trame Verte et Bleue.



La réunion qui réunissait les élus, les acteurs locaux, plusieurs habitants de la commune et les partenaires du Projet TVB a permis d'échanger autour des actions de la Trame et de nombreux autres sujets en faveur de la nature.

■ Breitenbach

Breitenbach a accueilli une sortie nature sur le thème des Oiseaux du Verger le samedi 1^{er} juin, co-animée par la MNRAC et la LPO.



Bien que la chaleur ait limité le nombre d'oiseaux observables, le beau temps a permis à l'ensemble des participants de découvrir la vie des oiseaux au cœur des arbres fruitiers. Une nouvelle observation des oiseaux a été proposée aux participants de la première sortie à des heures plus propices le samedi 15 Juin : une vingtaine d'espèces d'oiseaux a été vue.

■ Maisongoutte

Maisongoutte a accueilli sa réunion publique le vendredi 7 juin 2019. Cette dernière a permis aux participants de découvrir la Trame verte et Bleue et notamment les modalités de certaines actions comme les fruitiers, les nichoirs etc.



■ Le Hohwald

Le 25 mai 2019, la commune a organisé une réunion publique pour présenter la Trame Verte et Bleue à ses habitants et aux acteurs locaux. Ces derniers sont venus nombreux pour échanger, découvrir et comprendre l'intérêt d'une Trame Verte et Bleue.



■ Saint-Martin

Une réunion publique a eu lieu le 13 mai 2019. Au cours de cette dernière les habitants ont découvert la définition et l'intérêt d'une Trame Verte et Bleue.



Le samedi 25 mai malgré le temps capricieux les habitants de Saint-Martin ont approfondi leurs connaissances sur les auxiliaires du verger. En compagnie de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale ils ont appris à confectionner des hôtels à insectes.